

Zeitschrift:	Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber:	Musée d'art et d'histoire de Genève
Band:	- (2002)
Artikel:	Genève à la veille de l'Escalade : description des voyages de Thomas Platter tels qu'il les a effectués en France et en Espagne, depuis l'année 1595
Autor:	Platter, Thomas
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-728132

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

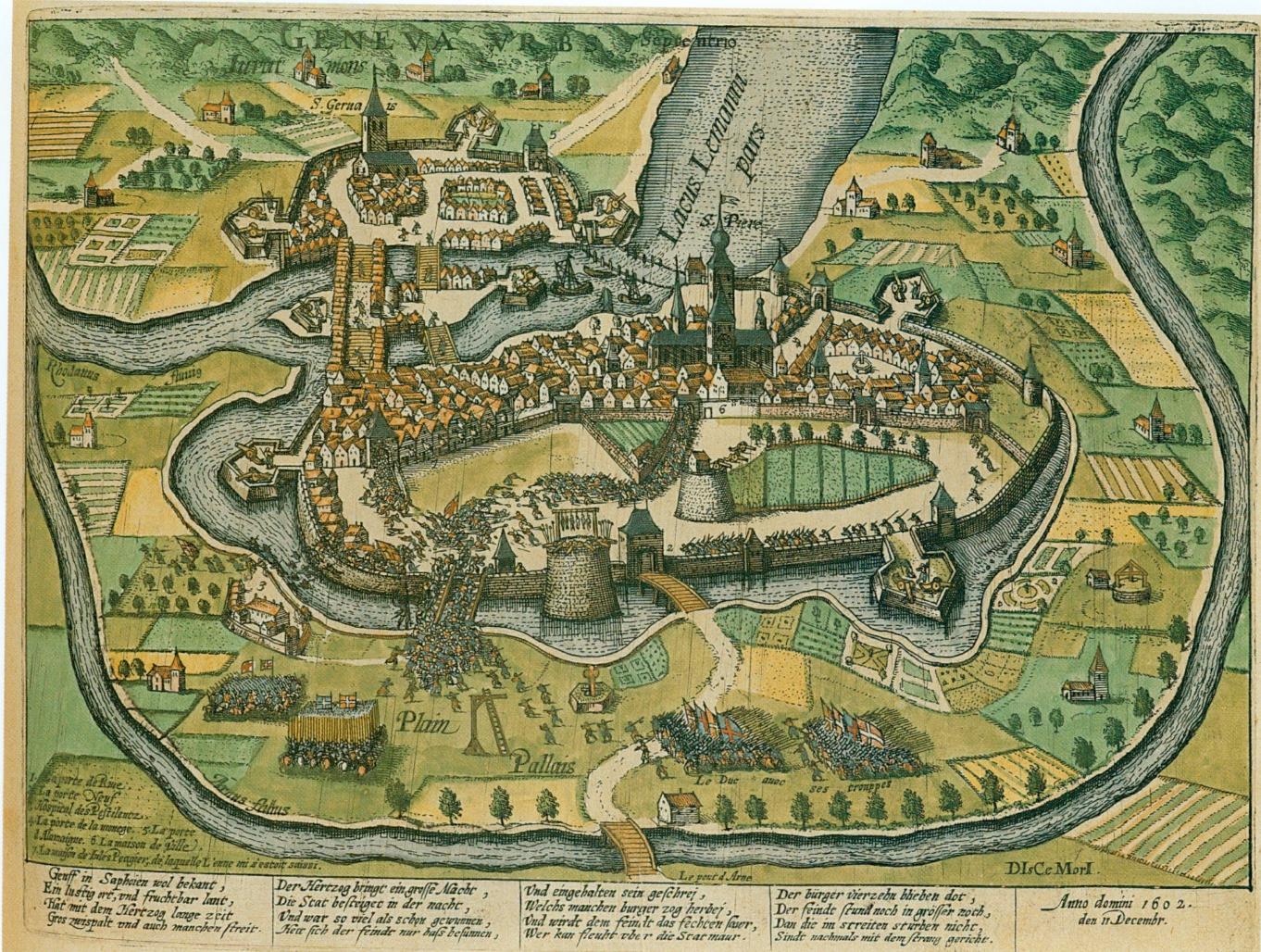
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



1 (page de garde, au dos). Édouard Elzingre (1880-1966) | N° 14 Combat de la Tertasse (esquisse pour une aquarelle de la série présentant l'histoire de l'Escalade), vers 1910-1915 | Mine de plomb, gouache, sur carton, 42,7 x 40,2 cm (CIG, inv. VG 3919)

2 (ci-dessus). Matthias Quad (1557 – après 1608) ou atelier de Franz Hogenberg (Cologne, XVI^e – début XVII^e siècle) | GENEVA URBS, vers 1603 | Eau-forte rehaussée à l'aquarelle, 194 x 291 mm, au trait carré, 256 x 327 mm, à la feuille, (BPU, inv. la 2200 Rés, pl. 99) | Dans l'angle inférieur droit, on lit la devise latine « DlsCe Morl », dont les lettres majuscules renvoient à l'année de l'Escalade MDCII. Cette vue, certes assez fantaisiste, montre la cité depuis le sud, en perspective cavalière, avec les principaux moments de la nuit du 11 au 12 décembre 1602 (arrivée des troupes à Plainpalais, assaut de la courtine de la Corraterie, de la porte de la Monnaie et de la porte de la Tertasse, pendaison des prisonniers sur le bastion de l'Oie, etc.).

GENÈVE À LA VEILLE DE L'ESCALADE ·
DESCRIPTION DES VOYAGES DE THOMAS PLATTER TELS QU'IL LES A
EFFECTUÉS EN FRANCE ET EN ESPAGNE, DEPUIS L'ANNÉE 1595¹

La famille Platter, originaire du Valais mais établie à Bâle vers 1526, a donné trois générations d'humanistes, acquis à la Réforme, dont les écrits constituent d'inestimables sources d'informations sur la société de leur temps, les sciences qui s'y développaient, le monde intellectuel et bourgeois auquel tous accédaient à la faveur d'une ascension sociale fulgurante, et les pays qu'ils ont traversés au cours de leurs nombreux voyages. Thomas Platter le Vieux, ou Thomas Platter I (1499-1582), de petit berger illettré qu'il était quittant son Valais natal pour parcourir le monde en mendiant, devint professeur de latin, de grec et d'hébreu, et maître imprimeur à Bâle. Son premier fils, Félix, né en 1536, l'année même où sort des presses de Maître Thomas Platter la première édition en latin de L'Institution chrétienne, de Calvin, sera professeur de médecine, doyen puis recteur de l'Université et auteur d'ouvrages sur la médecine et la physique. À sa mort, en 1614, il est devenu l'un des principaux notables de Bâle. Mais un second fils, tardif, est donné à Thomas Platter le Vieux par sa seconde épouse. Le jeune Thomas, né en 1574, à plus d'une génération de son frère ainé – qui le recueille à la mort du père et après le remariage de sa mère –, deviendra, lui aussi, médecin. Après une brillante carrière universitaire, il meurt en 1628. Les voyages que Thomas Platter le Jeune – ou Thomas Platter II – entreprend en 1595, après l'obtention d'une maîtrise en «arts libéraux» à l'Université de Bâle, le mènent tout d'abord à Montpellier pour y étudier la médecine, études qu'il poursuit ensuite en exerçant à Uzès. La suite de son périple en Espagne, en France, aux Pays-Bas et, enfin, en Angleterre, est à considérer comme un voyage de formation, au sens du «grand tour». Lorsqu'il revient dans sa ville natale en 1600, il obtient, quelques semaines après, le titre de docteur en médecine de l'Université de Bâle.

Parti de Bâle le 16 septembre 1595, Thomas Platter II suit un itinéraire qui le mène à Soleure, à Morat, à Lausanne, d'où il longe la côte lémanique pour arriver à Genève, passant par Morges, Rolle, Nyon, Coppet et Versoix. Le bref séjour qu'il accomplit à Genève est le propos d'une description riche en observations qui donnent une image précise de la ville et de ses environs à la veille de l'Escalade.

1. Le récit des voyages que Thomas Platter effectua entre 1595 et 1600, et qu'il rédigea

«Notre arrivée en cette ville eut lieu le 20 septembre² au soir. Le soleil brillait encore; il se trouve qu'à Genève on ferme les portes très tôt. En conséquence, nous avons fait passer nos noms, écrits sur un papier, sous la porte du rempart; et, du coup, on nous a remis une marque à l'intention de notre hôtelier du Lion d'Or chez qui nous avons logé.

»Le matin du 21 septembre³, de bonne heure, j'ai visité la ville, ainsi qu'aux jours suivants, tout le temps qu'a duré notre séjour. C'est une jolie vieille ville, très fortifiée; une capitale régionale qui fait aussi fonction d'entrepôt pour les pays savoyards; *c'est également une clé de la Confédération*⁴; on l'appelle en latin Geneva ou Gebenna, en français Genève. Elle est située au bord du lac, vers l'ouest, à la sortie du Rhône, *dont on peut reconnaître le cours⁵ dans le lac de Genève, ce Léman où l'on attrape de très grosses truites*. La ville est, pour l'essentiel, en rive gauche du fleuve. C'est une ville libre impériale. Elle est située sur une colline. Mais maintenant il y a deux villes, bâties aux deux côtés du Rhône; elles sont raccrochées l'une à l'autre par un pont de bois, partagé en deux parties. L'une des villes s'étire assez en longueur près du Change. Y habitent des épiciers, boutiquiers, meuniers, couteliers. L'autre ville est plus courte, plus proche du lac. Ce lac est l'un des plus grands qui soient dans la chrétienté; et aussi le plus navigable, le plus fréquenté par les bateaux. Il est bordé de quantité de bourgades et de bourgs. Il a quinze lieues de long et trois de large. *C'est à Rolle que ce lac a sa plus grande largeur*. En latin, on l'appelle *lacus Lemannus* à cause de deux bourgs du voisinage, qui portent un nom analogue. Strabon, dans son quatrième livre⁶, l'appelle *lacus Palamenus*. En allemand, on le dénomme lac de Genève ou lac de Lausanne, par allusion à ces deux villes, riveraines d'icelui. Ce lac est orné tout autour par un paysage merveilleusement beau comme s'il s'agissait d'un jardin d'agrément, avec d'excellentes plantations. Du côté de la Savoie et de la Bourgogne, il y a ce qu'on appelle le pays des Gavots⁷ (en welche, le bailliage de Gex et *idem* le pays de Chablais). Du côté helvétique se trouve le pays qu'on appelle Wad, ou en français le Pays de Vaud (Waadt). C'est une région à vins de très haute qualité, et couverte de beaux vignobles. Là croît le noble et bon vin de Ryff, qui tire son nom des plantations proches de la rive du lac, en welche *riva*, en latin *ripa*. Leur meilleur cru vient plus particulièrement de la ville de Vevey, en bordure du Léman.

»La ville de Genève est située presque au milieu des pays de Savoie, et elle a aussi beaucoup souffert de leurs ducs. En principe, on ne l'inclut pas dans le monde des Helvètes, qu'on appelle maintenant les Confédérés. Mais on la compte parmi les Allobroges, autrement dit, de nos jours, les Savoyards. Et néanmoins, en ce temps d'aujourd'hui, Genève est alliée à quelques-unes des régions de la Confédération, au point qu'on peut bien la considérer nommément comme une véritable clé vis-à-vis de celle-ci⁸. Du reste, elle porte effectivement une clef, en plus d'une demi-aigle, sur le blason de ses armes. L'empereur romain Jules César, avant même l'incarnation de notre Sauveur, la tenait déjà pour une ville, dans le premier livre [de sa *Guerre des Gaules*]. Le texte de César, à ce propos, est confirmé par les inscriptions romaines et païennes qu'on peut lire localement sur quelques vieux fragments de marbres brisés. Dans une chambre de l'hôtel de ville, on trouve par ailleurs six grandes et vieilles cruches. En elles, on conservait il y a bien longtemps les

entre les années 1604 et 1605, a été publié en langue originale sous les auspices de la Société historique de Bâle, en 1968, dans une édition critique due à Rut Keiser, qui en a établi le texte d'après le manuscrit conservé à la Bibliothèque universitaire de Bâle avec la signature « AyV 7-8 », où elle occupait la fonction de conservateur (voir KEISER 1968, pp. 22-29 pour les extraits cités ici). La traduction que nous donnons ici des extraits du début du voyage est due à Emmanuel Le Roy Ladurie et Francine-Dominique Liechtenhan, et est empruntée au récent ouvrage de ces derniers que nous remercions ici vivement, ainsi que les éditeurs Schwabe & Co Verlag, Bâle – Stuttgart 1968, et Librairie Arthème Fayard, Paris 2000 (voir LE ROY LADURIE 2000.2, pp. 75-80 ; voir aussi PLATTER 1892).

2. Selon le calendrier grégorien ; le 10 septembre selon le calendrier julien

3. Le 11 septembre selon le calendrier julien

4. Les passages en italiques signalent des ajouts de Thomas Platter à sa rédaction d'ensemble mise au point en 1604-1605.

5. À ce point de son texte, Thomas Platter II a inséré une vue coloriée de Genève, signée *DisCeMorI* et datée du 11 décembre 1602 (voir fig. 2, p. 2 du présent ouvrage). Il a également inséré et collé, à cet emplacement, un récit de l'Escalade de Genève (voir LE ROY LADURIE 2000.2, p. 600, note 1).

6. Il s'agit du quatrième livre de la *Géographie encyclopédique* rédigée par le géographe grec, originaire de Cappadoce, actif jusque vers 20 ap. J.-C.

7. Le pays des Gavots, alias le pays de Chaboul, en latin *Caput lacus*, la tête du lac ; il s'agit du Chablais, en Haute-Savoie ; à ne pas confondre, en réalité, avec le pays de Gex (voir LE ROY LADURIE 2000.2, p. 600, note 3).

8. Quoi qu'en pense Thomas Platter II, la clé qui figure dans les armoiries genevoises n'a rien à voir avec la Confédération. Elle référait en fait au chapitre épiscopal de la ville et aux clés de saint Pierre (voir LE ROY LADURIE 2000.2, p. 600, note 5).

9. Selon Rut Keiser, Michel Roset (1534-1616) fut l'un des hommes d'État importants de la ville de Genève, dont il fut conseiller, puis syndic à plusieurs reprises. Il fut chargé par la ville de diverses missions auprès des Confédérés et du roi de France. Il refusa d'être pensionné par les Savoyards, adversaires des Genevois. Quelques années après le passage de Thomas Platter II sur les bords du Léman, M. Roset jouera un rôle important dans les négociations qui mèneront de façon définitive à une reconnaissance de l'indépen-

cendres des défunts qu'on avait préalablement incinérés. Des cruches de ce genre, on en découvre aujourd'hui encore enterrées dans le sous-sol. Les escaliers de l'hôtel de ville sont voûtés, et garnis de petits galets, de sorte qu'on peut les monter à cheval.

» Dans la salle d'audience judiciaire, je me suis adressé à Monsieur Roset⁹, syndic de Genève, afin d'obtenir un passeport pour Lyon. Il m'en a rédigé un, dont voici la teneur :

“ Nous Syndicques et Conseil de Geneve attestons que spectable Thomas Platerus escolier de Basle part de nostre cité pour s'acheminer a Lyon, negocier aulcuns de ses affaires, pourtant prions toutz seigneurs, gouverneurs, magistratz, cappitaines, leurs lieutenans et toutz aultres quil appartiendra, de luy donner libre et asseuré passage, le preservant de toutz empêchementz, destourbiers et violences qui luy pourroient estre faictes, par qui que ce soit. Et nous asseurans que serons en ce agrees, nous offrons en user ce mesme envers eux et les leurs, et de leur complaire en toutes choses possibles. En foy de ce avons donné ces presentes sous nostre seau et signé de nostre secretaire le quinziesme septembre mil cinq cenz nonante cinq.

» Par, mesdicts Seigneurs

» Syndicques et Conseil

“ Blonsel.”

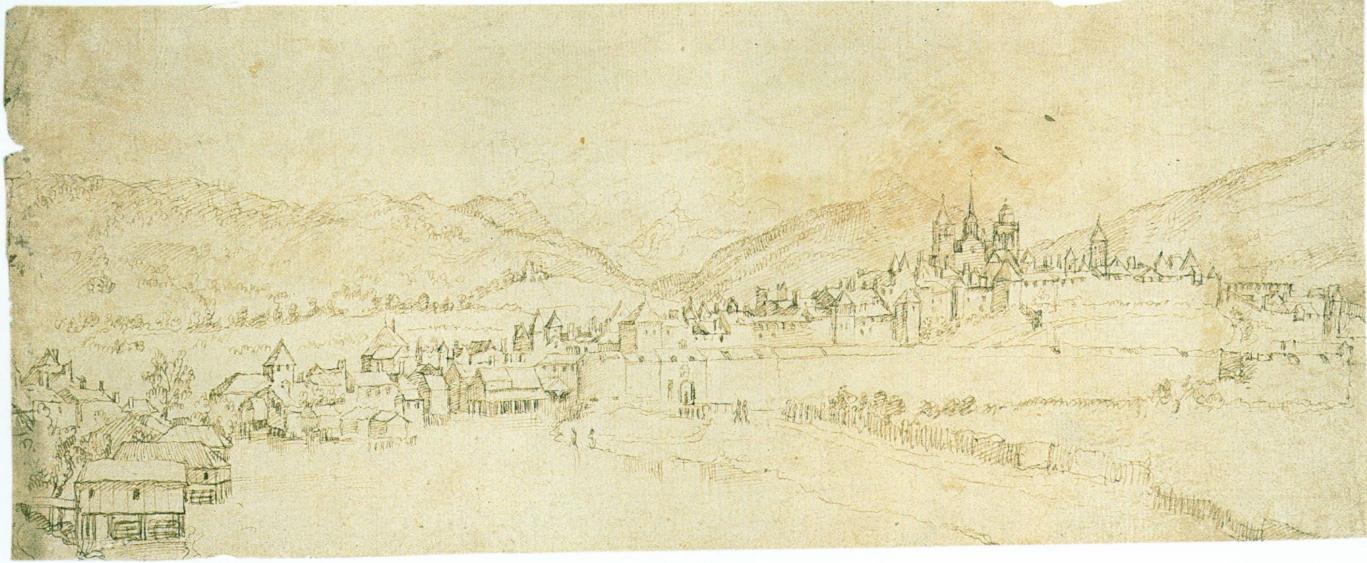
» [En dessous de ce texte est apposé le sceau de la ville de Genève, à propos et à côté duquel Thomas Platter II a noté un bref commentaire :]

» “ Ceci est le sceau
de la ville, imprimé
avec de la cire rouge
et un blanc papier par-dessus.”

» Il y a, en face de l'hôtel de ville, une place couverte, où l'on se promène à l'abri, surtout par temps pluvieux. Je projetais, dès le 25¹⁰ septembre, de poursuivre ma randonnée, muni de ce passeport. Et pourtant, je fus bien obligé d'attendre mes compagnons : tous les jours, ils trouvaient une excuse, en raison du temps ou de leurs affaires. Car voyager à travers la Savoie était encore très peu sûr, en cette époque. Huit jours s'écoulèrent après mon arrivée, jusqu'à ce que je puise enfin quitter Genève. Entre-temps, j'ai pu visiter la ville et les environs.

» Comme je l'ai signalé précédemment, celle-ci est divisée en deux parties, dont l'une s'appelle Grande-Genève, l'autre Petite-Genève. Dans la Grande-Genève se trouve l'église principale, la cathédrale Saint-Pierre ; cet édifice est encore entièrement debout, on en a seulement expulsé les images et les autels. Non loin de la cathédrale, comme je sortais de la Congrégation, là où Théodore de Bèze prêchait, je me suis rendu au *Collegium*, où se trouve la Haute École. Tous les professeurs habitent là, et les classes n'en sont pas moins nombreuses, avec en plus quelques locaux où l'on déclame, où l'on prononce des discours, où l'on se livre en outre à des affaires, à des activités, car la cour et les bâtiments sont très vastes.

» Il y a aussi, dans la Grande-Genève, une rue fort longue en laquelle on peut circuler à sec, des deux côtés, par temps de pluie, grâce aux toits qui débordent. Dans les boutiques qui sont situées devant les maisons, et aussi dans les maisons elles-mêmes, habitent surtout



3. Inconnu (XVI^e siècle) | *Vue de la ville de Genève depuis Saint-Jean*, entre 1542 et 1565 | Mine de plomb, encre sur papier vergé, 12,3 × 30,5 cm (CIG, inv. VG 3900) | Cette vue, particulièrement intéressante, montre la ville depuis le sud et notamment la courtine de la Corraterie, futur lieu de l'Escalade. On notera en particulier que les faubourgs ont déjà été rasés, tandis que la porte de la Corraterie, située à côté de la tour du même nom, est encore ouverte : elle ne sera murée qu'en 1565.

dance de Genève vis-à-vis de la Savoie (voir SPON 1976; GALIFFE 1892; LE ROY LADURIE 2000.2, p. 600, note 6).

10. Le 15 septembre selon le calendrier julien

11. Originaire de Senlis, Simon Goulart étudie la jurisprudence, puis la théologie. À partir de 1566, il est établi à Genève et y exerce la profession de pasteur. Après la mort de Théodore de Bèze en 1605, il assume la présidence de la Vénérable Compagnie des pasteurs (voir CHOISY 1902; MONTET 1877-1878, pp. 383-387; LE ROY LADURIE 2000.2, p. 600, note 9).

12. Le 17 septembre selon le calendrier julien

13. Dans son manuscrit, Thomas Platter II a illustré l'itinéraire qui l'a mené depuis Lausanne jusqu'au sud de Lyon, en passant par Genève, Seyssel et Lyon même ; il s'est aidé pour cela d'une carte de la région, carte qu'il a insérée entre les folios 13 et 14 et dont le schéma a pour source Ortelius (ORTELIUS 1587, p. 26 ; voir KEISER 1968, p. 27, note 3, et LE ROY LADURIE 2000.2, p. 600, note 12).

des orfèvres, des marchands et des artisans. C'est la rue genevoise la plus élégante, au bout de laquelle on aboutit à la place Moulard ou du Molard. Là se tient le marché ; et la boucherie se trouve aussi dans ce secteur. La ville, par ailleurs, est extrêmement bien défendue avec beaucoup de bastions et courtines, remparts et fossés. Du côté du lac, elle a également un port fortifié et de même, près du pont, sur une île, on a bâti une tour de guet. Qui plus est, des galères sont en stationnement dans le port et elles peuvent mener une guerre navale. Dans la Petite-Genève, il y a l'église [de] Saint-Gervais dont Simon Goulart est le pasteur¹¹. Bastionnée, fortifiée, la Petite-Genève l'est tout autant que la Grande.

» Hors cité, au pied de la colline, se trouve la maladrerie qui sert en temps de peste. C'est là qu'on loge ceux qui en sont frappés dans les périodes de grande mortalité, et ils y reçoivent des soins. Un peu plus loin gît le cimetière où l'on enterre ceux qui meurent *intra muros*, car les cadavres de toute manière sont transportés sans exception hors de Genève. Par ailleurs, la ville n'est pas spécialement belle ; elle est seulement fortifiée de façon très puissante, et pleine de gens de métier : parmi eux, beaucoup d'Italiens. Ils font le commerce de la soie ; ils ont aussi leur prêche en italien. La ville a également sa Monnaie qui frappe toutes sortes de pièces d'or et d'argent. Les plus communes sont des perpilloles de Savoie dont quatre font un batzen suisse ou encore trois sous de Genève. Par conséquent, six sous de Genève font quatre sous de France ; douze sous de Genève font un florin de cette même ville, lequel correspond lui-même à huit sous français ou à quatre batzen suisses.

» À trois reprises, j'étais bel et bien prêt à partir. Mais chaque fois j'ai dû attendre mes compagnons, comme je l'ai signalé ci-dessus. Enfin, le 27¹² septembre, aux Quatre-Temps, nous avons quitté Genève à cheval, en forte compagnie. Nous nous sommes tous regroupés hors la ville, sur la grande place où l'on joue à la paume, *palmary*, et que l'on appelle Plain-Palais. Puis nous sommes arrivés à Pont-d'Arve, une fortification pour ceux de Genève bâtie en terre au bord de l'eau. Plusieurs soldats y montaient la garde. Nous avons traversé à cheval le pont, nommé en effet Pont-d'Arve¹³, par-dessus la rivière de l'Arve. C'est un mince cours d'eau qui vient de Savoie. Il se jette dans le Rhône tout près de Genève. Nous sommes arrivés pour le repas de midi dans un village nommé Sigle ou Tiola¹⁴ ; je crois qu'il s'appelle Aetiola. Le casse-croûte n'a pas duré longtemps, car le peuple est ruiné, le

pays sinistré ; c'est spécialement vrai, s'agissant du susdit village. On ne pouvait s'y procurer que du pain et du vin. Nous sommes ensuite parvenus jusqu'à un « torrent », un cours d'eau qui, normalement, tant qu'il ne pleut pas, est tout à fait à sec. Mais la pluie était tombée pendant plusieurs jours. Le torrent était donc plein d'eau. Qui plus est, ce torrent, plein d'eau, coule en se contorsionnant de façon si bizarre que nous avons dû le traverser à cheval trente-quatre fois depuis le midi jusqu'au soir. Nous avons ensuite trouvé le Rhône à main droite ; peu après, nous sommes montés, toujours à cheval, en haut d'une espèce de montagne et nous sommes arrivés de bonne heure à Seyssel, soit sept lieues de trajet, me semble-t-il, depuis Genève. De ce côté-là du Rhône où nous étions parvenus, on n'a pas voulu nous laisser entrer en ville : il nous a fallu traverser le fleuve sur un pont de bateaux qui du reste était fort mal construit, tout à ras de l'eau, sans garde-fous. Ainsi avons-nous pu entrer dans Seyssel ou, du moins, dans la plus grande partie de cette ville. Nous sommes descendus dans une vaste auberge, où il n'y avait même pas d'enseigne. »

«*À propos du duché de Savoie*¹⁵

»*J'en suis arrivé, dans mon récit, à cette ville de Seyssel qui dépend du duché de Savoie. Je vais donc parler de cet État en quelques mots. Et tout d'abord, à en croire les écrits de Charles Bouilly¹⁶, cette contrée autrefois était farcie de brigands, tant et si bien qu'on nommait le pays "Maulvoie", autrement dit le mauvais chemin, la route peu sûre. Mais il s'est trouvé qu'un gentilhomme a fait acquisition de ce même pays, à titre de duché, l'ayant de la sorte reçu des mains de l'empereur. Et, du coup, ce gentilhomme a fait construire pour la traversée dudit duché une route tellement sûre, à l'usage des étrangers, qu'on a appelé le pays "Saulvoie", autrement dit route saine et "sauf", chemin sûr et de sécurité. Le pays aurait donc tiré son nom de là; ou bien, autre hypothèse, cette appellation serait dérivée de la peuplade des "Sabatéens", ou encore de la bourgade de "Sebusio", proche de la montagne. La capitale s'appelle Chambéry, là où siège le parlement savoyard.*

14. Village non identifié

15. Ce passage s'inspire essentiellement d'Ortelius (ORTELIUS 1580, p. 22). La bourgade de Sebusio à laquelle il fait allusion est vraisemblablement Segusio, ou Suse (voir LE ROY LADURIE 2000.2, p. 601, note 15).

16. Charles Bouilly ou de Bouelles était originaire de Vermandois. Il fut l'auteur d'ouvrages philosophiques et théologiques publiés au cours de la première moitié du XVI^e siècle (voir LE ROY LADURIE 2000.2, p. 601, note 16).

»*Au temps d'Hannibal, ce pays aurait constitué un véritable royaume en titre ; mais maintenant, c'est le duc Emmanuel qui régit cet État. Emmanuel tient sa cour à Turin, dans la principauté de Piémont. Les Anciens avaient donné à ce pays de Savoie le nom de région des Allobroges ; et il inclut ou incluait les Sabatiens [Savoyards], les Ingaunes, les Intuméliens, les Hiconiens, les Tarentais, etc. C'est tout cela qu'on appelle maintenant le comté de Genève, le marquisat de Suse, le comté de Maurienne, les seigneuries de Tarentaise, le Briançonnais [?] et puis le Faucigny, le Chablais, le Val d'Aoste, le pays de Ryff [Pays de Vaud] et le pays de Gex. N'oublions pas non plus la Bresse qui appartenait elle aussi au duché savoyard, mais tout récemment elle a été attribuée au roi de France.*